

33^{eme} Grimpée chronométrée FSGT

DIMANCHE 01 OCTOBRE 2017

SAINT-PERAY - SAINT ROMAIN DE LERPS

8, 600 km et 480 m de dénivellation

Cette épreuve se déroulera en cours de matinée, de St Péray à St Romain de Lerps (8,600km et 480 m de dénivellation). Inscriptions et départs devant les caves Gilles.

Les départs auront lieu de minute en minute, premier départ à 8 heures dernier départ à 11 heures.

Les concurrents devront respecter le code de la route, (rouler à droite de la route), de ce fait les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident. La circulation est ouverte à tous véhicules dans les 2 sens.

L'épreuve est ouverte à toutes les fédérations sur présentation de la licence 2017 FSGT, FFC, FFTRI, pour les UFOLEP celle de 2017/2018 et aux non licenciés sur présentation d'un certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique du cyclisme en compétition. Les mineurs devront fournir en plus une décharge parentale.

Chaque participant doit être couvert par une assurance « Responsabilité Civile ».

Le port du casque à coque rigide est obligatoire

Les participants sont tenus de respecter le code de la route et devront impérativement rester sur la droite de la chaussée pendant et après l'épreuve.

Aucun véhicule non accrédité par l'organisation ne sera autorisé à suivre les participants.

En cas de litige, seule la décision de l'organisation sera reconnue.

L'organisation se déclare non responsable en cas de vol ou détérioration de matériels ou tout autre effet personnel.

Après l'arrivée à St Romain de Lerps, l'organisation n'est plus responsable du retour des participants. Ils devront respecter le code de la route à la descente du retour jusqu'à St Péray.

Tout coureur se présentant après son heure de départ, se verra décompter du temps comme s'il était parti à l'heure (il n'y aura pas d'appel au niveau du poste de départ).

Une coupe sera remise aux deux premiers de chaque catégorie

Un classement SCRATCH

Un classement par catégorie pour les licenciés FSGT 1et2 / 3 / 4 / 5/ et Féminines.

Un classement Minimes / Cadets / Juniors / Toutes catégories

Un classement autres fédérations Hommes et Femmes

Un classement non licenciés Hommes et Femmes

Les concurrents qui ne respecteront pas entièrement le règlement ne seront ni chronométrés ni classés.

INSCRIPTIONS : Elles seront prises le jour de l'épreuve, sur place, à partir de 7h30.

Le droit d'engagement devra être versé au départ : **7 euros** pour tous les licenciés,

8 euros pour les non licenciés et **5 euros** pour les jeunes de moins de 18 ans.

Je soussignéreconnais avoir prit connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Signature